Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit F Capitalisation EUR (ISIN : LU1670744306)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et une croissance du capital en investissant dans des obligations d'entreprise de qualité investment grade libellées en euro émises dans le monde entier sur le moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de façon dynamique afin de saisir de manière économique la prime de crédit qu'offre le marché des obligations d'entreprises, en investissant au moins un tiers de son actif net dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice BofA Merrill Lynch Emu Corporate (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :
- allocation sectorielle - allocation géographique - positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit) - sélection des émetteurs - sélection des instruments. Fondé sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable), le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance, de l'appréciation de leur conformité aux critères d'Investissement Responsable et de leur profil de risque et de rendement. Le Compartiment investit : - principalement dans des obligations d'entreprises ou gouvernementales, de qualité Investment Grade à la date de leur acquisition (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) émises dans le monde entier, libellées principalement en euro ; - en cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation détenue en portefeuille, jusqu'à 5 % de son actif net dans des titres de qualité Sub-Investment Grade notés entre BB+ et B- (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) ou, en l'absence de note, considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment. Le Compartiment n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch (la note la plus basse sera retenue) ou considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte), ou dans le cas des obligations non notées, présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire financier dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois. Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site https://www.axa-im.com/fund-centre. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site www.axa-im.com/en/responsible-investing en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations de type Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier,

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.34%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2020. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2020. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

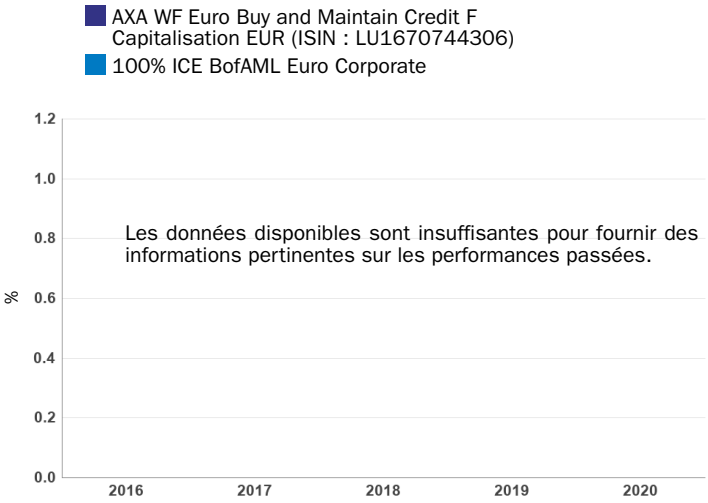

Le Compartiment a été lancé le 08/01/2015.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.